

MISSION DE SERVICE CIVIQUE 2024/2025

AIDE À L'ANIMATION D'UNE SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES

- **Thématiques :** culture et loisirs
- **Mots clés :** jeunesse – événements culturels - animation – accompagnement - multimédia - communication
- **Organisme d'accueil :** Association IMAJ'
- **Date de début :** septembre 2024
- **Durée :** 9 mois
- **Durée hebdomadaire :** 28 heures

MISSION

La vie d'une salle de musiques actuelles ne se limite pas à la programmation de concerts. Elle propose en plus un ensemble de services pour le public, les groupes autour des musiques actuelles. Cela passe par un panel d'activités : des cours de musique, la mise à disposition de box de répétitions, un tremplin pour les jeunes musiciens, un dispositif d'accompagnement, des concerts...

Les objectifs du service civique :

- participer à toutes les tâches liées à l'animation de la salle de Musique Actuelle (SMAC);
- accueillir et accompagner les différents publics d'une SMAC ;
- participer et encourager la participation de tous via des actions pédagogiques ;
- valoriser ces actions (photo, vidéos, web, dossier de restitution...);
- rencontres et échanges de pratiques autour des musiques actuelles.

En étroite relation avec la direction, le programmateur, les équipes techniques et l'administration, le chargé de communication, le (la) volontaire s'implique sur les missions suivantes :

- accueil du public (billetterie, information), des élèves/parents des cours de musique, des artistes ou de groupes en résidence, des groupes usagers des box de répétitions ;
- participer aux tâches quotidiennes de la salle ;
- participer à la visibilité des activités à travers les supports de communication (internet, réseaux sociaux, campagne d'affichage, photos, vidéos...);
- participer à des manifestations locales. En profiter pour échanger, récolter les besoins des jeunes, du public en terme de pratique et de besoins autour de leurs musiques ;
- participer aux actions locales de sensibilisation ou d'actions culturelles en partenariat avec des structures locales (sujets tels que le risque auditif, la participation des jeunes...)
- veille et recherches bibliographiques sur les musiques actuelles ;

Le rôle du (de la) volontaire dans cette mission est double :

- s'approprier les outils et les moyens de la structure pour participer, à son niveau, à l'éducation artistique de nos usagers, jeunes en particulier.
- apporter à la structure sa vision extérieure, son état d'esprit, sa motivation, ses idées neuves pour améliorer avec l'équipe permanente les pratiques professionnelles.

MODALITÉS

Le (la) volontaire intègre une équipe de 5 permanents de la salle de musique. Il (elle) reste sous la responsabilité du directeur de la structure. Le tutorat est lui assuré par la médiatrice de la structure.

Les locaux sont situés au 9 bis rue de l'industrie à Auch. Le (la) volontaire aura à sa disposition un bureau et un ordinateur (équipé des logiciels indispensables à la mission), le téléphone, dans les mêmes conditions que l'équipe permanente. En cas de déplacement, l'association dispose d'un véhicule de service.

La mission d'une durée de 28h/semaine est répartie sur 4 jours de la semaine (y compris le samedi en cas de manifestations particulières. La journée sera rattrapée le lundi suivant le cas échéant). Les horaires sont à définir avec le (la) volontaire avant son arrivée. La durée du volontariat est de 9 mois.

CANDIDATURE

- Appel à candidature : juillet 2024
- Entretien : rentrée 2024

Envoyez votre lettre de motivation à :

- IMAJ' - 16 bis rue Rouget de Lisle - 32000 AUCH,
- ou par mail à admin@imaj32.fr,
- ou candidature en ligne sur le site du service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/aide-a-l-animation-dune-salle-de-musiques-actuelles-3-1-1-668f8223dc2a873a13737825>